



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ECOLOGIE

Accélération des dispositifs "Territoire d'industrie" et "Contrat de transition écologique"

24 novembre - Grand-Orly Seine Bièvre a rencontré le Préfet du département du Val-de-Marne

A l'initiative de Michel Leprêtre, président du Grand-Orly Seine Bièvre, cette réunion, qui s'est tenue en partie en distanciel, a réuni l'ensemble des porteurs de projets et partenaires engagés dans les démarches Territoire d'industrie (TI) et le Contrat de transition écologique (CTE).

Publié le 10 décembre 2020

La réunion a eu pour objet de faire le point sur la mise en œuvre de ces deux démarches complémentaires et de définir collectivement un processus de travail permettant de répondre plus rapidement et efficacement aux attentes des porteurs de projets et aux ambitions portées par le Territoire, en saisissant notamment les opportunités offertes par le plan de relance.

Des décisions ont été prises en termes de gouvernance et de portage des démarches qui vont être fusionnées. Il a notamment été proposé la création d'un comité de suivi qui pourra labelliser les projets, même non matures, qui répondront aux objectifs de Territoire d'industrie et du CTE. Pour ces projets non matures l'enjeu est de les accompagner jusqu'à maturité afin qu'ils puissent candidater aux dispositifs d'aides et aux différents appels à projet. C'est le cas par exemple du projet « Institut Français de Biofabrication » mis en avant par l'EPT, dont les ambitions ont également été rappelées par le professeur Duclos Vallée lors de cette rencontre.



En savoir plus sur :

- [Territoire d'industrie](#) 
- [Le Contrat de transition écologique](#)



Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman
BP748
94 398 Orly aéroport
Cedex

 01 78 18 22 22